



Le témoignage exceptionnel du dernier gouverneur général de l'Indochine qui préserva la « Perle de l'Empire » des turbulences de la Seconde Guerre mondiale et posa les bases de ce qui aurait pu devenir des pays indépendants et en paix associés à la France.

Alors que l'Amiral Jean Decoux était la cible d'un procès « d'épuration » – qui se conclurait par un non-lieu –, le Roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, lui écrivit le 20 juin 1946 : « ... je dirai avec quelle abnégation vous avez, en Indochine, servi les intérêts supérieurs de la France et avec quelle noblesse de cœur vous avez assuré, pendant quatre ans, la protection des peuples indochinois contre l'ennemi. Je suis certain que justice vous sera rendue et que la France vous considèrera comme un des meilleurs parmi ses fils ».

Ainsi va l'Histoire. Selon ses aléas, le héros devient bien vite le « traître » aux yeux d'une opinion désinformée par des intérêts qui la dépassent ou, à tout le moins, est-il « effacé » d'une mémoire qui dérange. L'Amiral Decoux, malheureusement, n'a pas échappé à cette règle.

À la barre de l'Indochine – le récit de son gouvernorat – était introuvable depuis de nombreuses années. Et pourtant... quel témoignage exceptionnel !

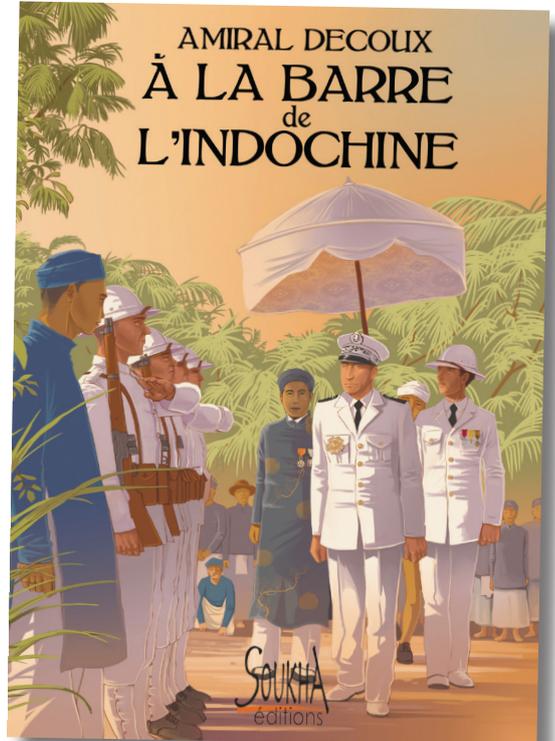
D'une écriture élégante et avec un soin extrême des détails, l'Amiral nous explique comment il tint le « navire Indochine » hors de l'eau au milieu de la tempête de la Seconde Guerre mondiale. Il nous décrit l'enchaînement des événements et les défis qui s'amoncellent, auxquels il doit faire face avec pour unique objectif l'accomplissement de sa mission : *maintenir l'Indochine dans le giron français.*

Mais la portée de son action va bien au-delà. L'énergie de Jean Decoux était aussi tendue pour construire les fondations profondes d'un avenir commun librement décidé entre la France, les royaumes du Laos et du Cambodge, et le « Vietnam ». L'Amiral Decoux fut ainsi le premier haut responsable français à employer le mot *Vietnam* pour ce qu'on nommait encore le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine.

Le coup de force nippon du 9 mars 1945 et ses funestes conséquences fracasseront l'espoir de l'Amiral d'une indépendance pacifique de ces pays en association avec la France. Toujours est-il qu'À la barre de l'Indochine pose clairement les bases de ce que pourraient encore être demain ces rapports fraternels et privilégiés avec des peuples qui nous sont si proches à tant d'égards. Si nous voulions bien un jour assumer aussi les bienfaits de notre histoire coloniale...

En ce sens, À la barre de l'Indochine n'est pas seulement un extraordinaire document historique. Il est aussi un livre terriblement actuel.

Le 25 juin 1940, l'Amiral Jean Decoux est nommé gouverneur général de l'Indochine française. Pendant près de cinq années, il insuffle à la « Perle de l'Empire » un développement sans précédent de ses infrastructures, de son tissu agricole et industriel, de son enseignement et de sa culture ainsi que la participation considérable et enthousiaste d'une nouvelle élite indochinoise et vietnamienne en particulier. Prisonnier des Japonais après leur coup de force du 9 mars 1945, l'Amiral est ensuite emmené en France, pour y être traduit devant la Haute Cour de justice. Les diverses accusations portées contre lui ayant toutes été reconnues comme sans objet, il bénéficie d'un non-lieu en 1949. Il s'éteint à Paris le 20 octobre 1963.



À la barre de l'Indochine

de l'Amiral Jean Decoux

Présentation d'Éric Miné

Préface de Jacques Decoux

Mars 2013

416 pages

+ 1 cahier photo de 16 pages

17 x 24cm

Prix public France : 25 €

Thaïlande : 1000 Bahts

ISBN : 978-2-9191-2252-3

